

LA 954^e SAINT-MATTHIEU RETROUVE LE MOYEN ÂGE LE TEMPS D'UN WEEK END

Même si ce n'était pas les grandes chaleurs qu'on a pu connaître parfois à cette période, le temps s'est maintenu. Il a permis à une nombreuse foule de profiter tout au long du week-end, du village d'artisans, du village de la transition écologique, des commerçants, de la fête foraine et des camelots. Et des nombreux artistes qui ont égayé nos rues, au fil des heures, avec aussi le retour attendu des faucons sur la place de la Tour.

Tout ceci après une inauguration honorée par la présence de Mme La Ministre Sophie Primas et de nombreux officiels.



Coupe du ruban d'inauguration officielle de la foire. *De gauche à droite* : Mme Josette Jean, Conseillère Départementale et Maire de Condé-sur-Vesgre, légèrement en retrait Mr Éric Zabouraeff, nouveau Sous-Préfet des Yvelines, Mme la Ministre Sophie Primas, Jean-Marie Tétart Maire de Houdan, Frédéric Rose, Préfet des Yvelines, Mme Dieynaba DIOP, Députée de la 9^{ème} Circonscription, Vincent Poiret, Chef de Cabinet de Mme la Ministre, Julien Bourgogne Maire-Adjoint à l'événementiel

Spectacle de fauconnerie et exposition des rapaces



Les Matatchines et Emma, Déambulations et échasses



Les Derniers Trouvères, chants et danses en déambulations

Danses avec Emma



Matatchine, cracheur de feu

La Catapulte des Barbares déambulations et scénettes burlesques



Le Cercle d'Escrime de Marly-le Roi Spectacles et combats

Les officiels accueillis par Yves Bouret, Président de la SACCY, qui leur présente l'exposition avicole



Les majorettes de la Dixmude



AMÉLIORATION DE VOTRE HABITAT

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la ville de Houdan s'est engagée, dès la signature de la convention d'adhésion, à mener une réflexion sur l'amélioration de l'habitat privé, et a confirmé cette priorité dans la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) délibérée le 9 juin 2023 et de son projet de ville « Houdan 2040 ».

La Ville a ainsi lancé en 2023 une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dite de Rénovation Urbaine (RU) qui a porté sur les volets suivants : **immobilier et foncier, habitat dégradé et lutte contre l'habitat indigne, et copropriétés fragiles ou en difficulté.**

Cette étude, co-financée et suivie par l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), a confirmé l'opportunité de mettre en place une OPAH-RU sur le centre-ville de Houdan, avec la **mise en place d'un dispositif de suivi/animation.**

Ainsi la Ville de Houdan, la CC Pays Houdanais (compétente en matière de logement), et l'ANAH, souhaitent conclure une convention pour les 5 ans à venir qui vise à :

- Assurer le suivi et l'accompagnement des propriétaires,
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments, en encourageant les projets globaux de rénovation énergétique,
- Lutter contre la précarité énergétique,
- Accompagner les copropriétés fragiles dans leur redressement et leurs travaux de rénovation thermique et énergétique,
- Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé,
- Permettre l'adaptation des logements afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap,
- Mettre en conformité les logements notamment au regard des travaux de sécurité,
- Encourager les bailleurs privés à conventionner leurs logements.

Ce projet de convention prévoit la mise en place d'une prestation de services de conseils (qui sera confiée à un opérateur) au profit des propriétaires (bailleurs ou occupants) et des copropriétés.

La convention OPAH-RU permet également de réserver **les crédits d'aides aux travaux** (investissement) par l'ANAH (prévus à hauteur de 549 000 €) mais aussi par la Ville (47 000 € à prévoir sur les 5 ans).

Conformément aux obligations préalables à un engagement de l'ANAH, le projet de convention a été présenté, pour avis, à la Commission Locale de l'Amé-

MÉDAILLE DE LA VILLE



Le 7 septembre, jour du Forum des Associations, Jean-Marie TÉTART, en compagnie de Lucien NOYON, Conseiller Municipal délégué aux associations ont tenu à **honorer Dominique Le Meilleur** en lui remettant la Médaille de la Ville pour **son engagement dans le milieu associatif local.**

Dominique Le Meilleur est Vice-président de la Dixmude Tir où il œuvre depuis près de 20 ans. Moniteur diplômé de l'école de tir depuis 1999, arbitre départemental depuis 2003, décoré par la fédération des titres de Chevalier et Officier en 2004 puis 2013, il est également décoré de la Médaille Jeunesse et Sports depuis 2003. Il a également reçu en 2021 les Éclats Olympiques, ainsi que de nombreuses distinctions lors de participations au Championnat de France et Championnat Départemental.

Par la remise de cette médaille, notre maire a souhaité souligner et récompenser Dominique Le Meilleur pour son **dévouement** ainsi que son **implication personnelle** et **bénévole** au sein de la Dixmude Tir.

Félicitations et merci pour cet engagement !

lioration de l'Habitat (CLAH) et à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) qui ont émis un avis favorable à ce projet de convention en date du 18 juillet.

La Communauté de Communes a délibéré favorablement le 26 juin 2024 sur ce projet de convention, et la Ville de Houdan l'a fait le 17 septembre 2024.

Avant la signature, le Code de la Construction (article L. 303-1) prévoit la **mise à disposition dudit projet de convention de suivi-animation au public** pendant 1 mois.

Le projet de convention vous est donc accessible **jusqu'au 25 octobre 2024** :

- Sur le site internet : <https://www.villehoudan.fr/territoire-dynamique/petites-villes-de-demain/lopah-ru-un-levier-dintervention-en-faveur-de-lhabitat/>

- À l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture (avec un registre à votre disposition pour apporter vos éventuels commentaires et questions qui seront transmis ultérieurement au futur opérateur retenu).



LA SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la semaine bleue qui est organisée chaque année, le Pays Houdanais s'est associé à l'EHPAD de Houdan afin de proposer diverses actions, à la fois aux résidents de l'EHPAD, et aux seniors du territoire Houdanais.

Cette édition 2024, qui avait lieu du 30 septembre au 6 octobre, aura de nouveau permis de valoriser la place des aînés dans notre société, et d'accroître leurs échanges avec les différents acteurs engagés quotidiennement sur notre territoire.

Ainsi, cette semaine a débuté par un **Forum, le mardi 1^{er} octobre**, qui était organisé à Orgerus, auquel différents prestataires étaient venus présenter leurs services (service à la personne, aménagement, prévention et sécurité du domicile, conseils diététiques - prévention du diabète, aide administrative, portage de repas, activités et associations pour senior).

Étaient également présents des professionnels en matériel médical, audio-prothésiste et opticien mobile, ainsi qu'un conseiller numérique de l'association PIMMS Yvelines proposant diverses dates pour des ateliers numériques, auxquels les seniors pouvaient s'inscrire. *(Ces sessions se dérouleront du 14 octobre au 16 décembre à la Passerelle, 31 rue d'Épernon à Houdan).* Comme l'an dernier, le Département avait également mis à disposition de ce forum son camion « Showroom mobile pour l'adaptation du logement ».

Le jeudi 3 octobre, une «journée bien-être pour les seniors» était organisée à la salle des Fêtes de Houdan. Cette journée réunissait divers professionnels (naturopathe, professeur de yoga, masseuse, professeur de reiki) proposant plusieurs ateliers offrant bien-être, relaxation, équilibre alimentaire. Une initiation aux casques numériques étaient également proposée aux personnes présentes.

Enfin, **cette semaine s'est terminée par la «traditionnelle» marche intergénérationnelle** organisée en collaboration avec les associations Hou?dan la Nature et les « Pêcheurs de la Vesgre ». Ainsi, seniors, résidents de l'EHPAD, et élèves de notre école élémentaire, ont pu participer à un parcours commenté tout au long des chemins bordant la Vesgre.



LA MODIFICATION DU PLU APPROUVÉE

Le plan local d'urbanisme (PLU), est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal. Il est régi par les dispositions du code de l'urbanisme. Il peut être modifié lorsque des évolutions ou des options d'aménagement d'une commune, qui ne remettent pas en cause l'esprit général de ce document, le nécessitent.

Le plan local d'urbanisme de Houdan a été révisé le 22 juin 2017 et modifié une première fois le 25 septembre 2019. En 2024, une modification simplifiée (n°1) et une modification (n°2) ont été également approuvées.

La modification simplifiée n° 1, relative aux zones naturelles a été approuvée le 17 septembre 2024 par le Conseil Municipal.

La modification n° 2 (dite « de droit commun ») concernant le secteur d'habitation de la Prévôté a été approuvée le 17 septembre 2024 par le Conseil Municipal.

Les éléments du dossier, le rapport et avis du commissaire enquêteur, les documents du PLU actuellement applicables sont consultables sur le site de la ville : <https://www.villehoudan.fr/urbanisme/le-plan-local-durbanisme/>

ATELIERS NUMÉRIQUES
POUR UN NUMÉRIQUE DU QUOTIDIEN

Matériels mis à disposition
Ce week-end pourront être utilisés le week-end

A LA PASSERELLE
31, RUE D'ÉPERNON 78550 HOUDAN

De 10h30 à 12h et de 14h à 15h30
Aux dates suivantes :

- Lundi 14/10/2024
ATELIERS 1 - IDENTIFIER LES FREINS ET BESOINS DES USAGERS
- Lundi 4/11/2024
ATELIERS 2 - BASES DU SMARTPHONE ET TABLETTE - MODULE 1
- Mercredi 13/11/2024
ATELIERS 3 - BASES DU SMARTPHONE ET TABLETTE - MODULE 2
- Mercredi 20/11/2024
ATELIERS 4 - CYBERSÉCURITÉ DANGERS INTERNET ET SOLUTIONS
- Lundi 25/11/2024
ATELIERS 5 - CYBERSÉCURITÉ MOTS DE PASSE ET GESTIONNAIRE DE MOTS DE PASSE
- Lundi 2/12/2024
ATELIERS 6 - NUMÉRIQUE ET SANTÉ M&S & DOCTOLIB
- Mercredi 11/12/2024
ATELIERS 7 - DÉMARCHES NUMÉRIQUES AMELI & IMPÔT
- Lundi 16/12/2024
ATELIERS 8 - NUMÉRIQUE ET LOISIRS

Inscriptions : Kader Arbouche : 06 50 97 28 28
kader.arbouche@PIMMSMEDIATION.fr





La rentrée scolaire du 2 septembre s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Après deux années quelque peu compliquées en raison des travaux de réfection, 3 classes élémentaires ont pu réintégrer leur bâtiment fraîchement rénové. Les élèves ainsi que leurs enseignantes vont pouvoir profiter de leurs nouvelles classes désormais équipées de Tableaux Numériques Interactifs.

2 garderies élémentaires sont également, de nouveau, installées à l'étage de ce bâtiment.

Pour cette année 93 élèves sont inscrits en maternelle et répartis dans 4 classes.

L'école élémentaire accueille quant à elle 164 élèves répartis dans 7 classes.

SORTIR

lundi 11 novembre

Cérémonie patriotique

9h00 : Service religieux - Église de Houdan - Temps de mémoire et de prière pour la paix - Dépôt de gerbe

11h15 : Cimetière de Houdan - Dépôt de gerbe

11h40 : Accueil des enfants - Place de l'Église

11h45 : « Plaque Pierre Lemée » - Dépôt de gerbe

11h50 : Mise en place du cortège

12h00 : Monument aux morts - Dépôt de gerbe

Appel aux Morts - Minute de silence - Lecture du message du Ministre ou Secrétaire d'État, Chant

12h30 : Vin d'honneur - Salle La Grange

Samedi 16 novembre

Dictée Houdanaise - Salle des Fêtes

Sur inscription

22, 23 et 24 novembre

Coups de Théâtre à Houdan

Festival de théâtre - Salle des Fêtes - Rue des Jeux de Billes

Entrée libre - Participation au chapeau

Vendredi 20h30 : *Le Ruban* de Feydeau

Samedi 15h30 : *Dreyfus, l'affaire...* de Dupoyet

Samedi 20h30 : *Ne te marie pas ma fille* de Dalle

Dimanche 15h30 : *Le Conte des Contes* de O. Porras

6 Décembre

Lancement des illuminations de Noël

Parvis de la Mairie

8 décembre

Spectacle de Noël

Réservé aux Houdanais de moins de 11 ans

sur inscription

PLAN CLIMAT DU PAYS HOUDANAIS : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Le Pays Houdanais subit et subira les effets du dérèglement climatique: tempêtes, pluies intenses et prolongées, sécheresse, gels tardifs, ...

Il devra s'adapter à ces situations par diverses mesures **mais il est encore temps pour qu'il contribue** à sa petite échelle, à réduire les causes de cette situation.

Le Pays Houdanais contribue à l'émission de gaz à effet de serre, à la consommation d'énergies fossiles, au rejet de substances polluantes. Il contribue au réchauffement de notre atmosphère et ne s'est pas encore engagé à produire de l'énergie renouvelable sur son territoire.

Le Plan Climat du Pays Houdanais a dressé un état des lieux et propose un programme d'action.

Au niveau du diagnostic, **trois secteurs principaux sont à l'origine** des consommations excessives d'énergie et de rejet de gaz à effet de serre :

- **D'abord celui des déplacements et de la mobilité** pour lequel nous devons développer covoiturage, usage de la bicyclette, transport en commun, passage à l'électrique, ...

- **Ensuite le secteur du bâtiment**, (que ce soit les bâtiments publics, les habitations ou les bâtiments industriels) pour lesquels nous devons optimiser les consommations, isoler les structures, ...

- **Enfin celui de l'agriculture et des modes de consommation**, pour lequel les actions seront plus lentes car il faudra d'abord changer les habitudes alimentaires, développer les circuits courts, ...

Mais il faut aussi produire localement de l'énergie renouvelable : solaire, géo chaleur, méthanisation, éolien, etc.

C'est le double défi qui est posé à l'ensemble des acteurs du Pays Houdanais, qui ont tous un rôle à jouer.

Mais la première étape est de prendre connaissance de ce Plan Climat !

Vous pouvez le faire facilement de différentes manières :

CONSULTATION PUBLIQUE
Plan Climat Air Énergie Territorial
2024-2029
du 23 septembre au 23 octobre 2024

Consultez le dossier :

- Au siège de la CCPH (version papier mise à disposition du public)
- en ligne sur le site internet de la CCPH ou en scannant le QR code ci-dessous

Donnez votre avis :

par courrier électronique à l'adresse suivante :
transitionenergetique@cc-payshoudanais.fr
indiquez en objet « consultation publique PCAET »

ou par voie postale à la CCPH : 22, porte d'Épernon, 75550 Maulette

Communauté de Communes du Pays Houdanais
22, porte d'Épernon - 75550 MAULETTE
01 30 46 82 84 / www.cc.payshoudanais.fr



Directeur de la publication : Jean-Marie TÉTART
Conception-Rédaction-Mise en page : Isabelle SIMÉON
Crédits photos : Mairie de Houdan